



Agir pour réduire nos consommations d'énergie!

P14

| Le réseau a 20 ans!

| À l'écoute des adolescents

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey



- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- Sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement
- Le réseau a 20 ans!
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE



P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **AGIR POUR RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE!**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Aider les proches aidants
- 18 et 19 février Forum « Déclic Passion Métiers »
- À l'écoute des adolescents
- Le Centre de Santé Sexuelle
- Les mobilités en Pays Voironnais: c'est le SMMAG!
- Un projet en économie circulaire? Demandez une aide!



Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Photos : Y. Siegel, L. Hans, S. Moraud, G. Randon, T. Chenu, S. Frappat, V. Gaillard, Shutterstock, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billieu, Charancieu, Charavines, Charnières, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 43 400 ex. ■ Imprimé sur papier 100% recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com

EDITO

CHAQUE JOUR, LE PAYS VOIRONNAIS, AMÉNAGE, ÉQUIPE, DÉVELOPPE ET PROTÈGE LE TERRITOIRE.

CHAQUE JOUR, LE PAYS VOIRONNAIS SOUTIEN, AIDE ET ACCOMPAGNE LES COMMUNES ET LES HABITANTS.

ET TOUT ÇA, TOUT ÇA POUR...

VOUS



Bruno Cattin,
Président de la Communauté
d'agglomération du Pays Voironnais

Le **Conseil Communautaire**

Angela Prochilo-Dupont,
Directrice Générale des Services

2025

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE

la Rétro en images

Atelier

Pour un Noël zéro-déchet, le Pays Voironnais a proposé un atelier pour s'initier à l'art du Furoshiki ! Un carré de tissu d'origine japonaise permettant de couvrir des cadeaux de toutes formes à partir de pliages délicats très divers. Une solution esthétique, économique, écologique et originale !



MARCHÉS DE NOËL

Un peu partout sur le territoire l'esprit de Noël s'est installé tout au long du mois de décembre. Décorations, ateliers, et bien sûr les traditionnels marchés de Noël pour passer un moment convivial, faire des emplettes et bien sûr rencontrer le Père Noël !

Mobilité

Faire ses courses de Noël en toute sérénité, rien de plus facile avec les transports en commun ! Pour des fêtes sans stress, les lignes urbaines de Voiron et de Coublevie ont fonctionné gratuitement les 15 et 22 décembre.



Pacte économique local

Le 22 novembre le Pays Voironnais accueillait le 7^e temps fort du Pacte Economique Local rassemblant les plus importants employeurs privés et publics de la région grenobloise. Cette édition avait pour thématique l'Intelligence artificielle et a rassemblé plus de 100 participants.

Déchets

En novembre dernier, c'était la SERD, Semaine Européenne de Réduction des déchets, le service gestion des déchets a proposé au grand public plus d'une dizaine d'animations gratuites (ateliers, spectacles, visites...) autour du thème : Manger mieux, gaspiller moins.



Energie

Des projets de rénovation énergétique pour votre logement ? Le Pays Voironnais en partenariat avec l'AGEDEN vous propose tous les mois des permanences Info Energie. Gratuites et sur inscription ces permanences vous permettent de rencontrer un conseiller énergie pour faire un point complet sur votre projet et vous orienter vers les organismes compétents. (cf page 12)

L'Eco du Partage, une association citoyenne au « cœur vert »



Tout commence il y a quelques années, un groupe d'habitants situé à St Blaise du Buis avait pour habitude de se prêter des objets et de s'entraider entre voisins. Très vite émerge alors l'idée d'étendre ce petit troc circulaire à un plus grand nombre de personnes sous forme de SEL, un système d'échange local.

Afin d'élargir cette initiative et de la rendre plus pérenne, l'association L'Eco du Partage voit le jour en octobre 2022 englobant les 5 communes du Cœur Vert (Charnècles, La Murette, Réaumont, St Blaise du Buis et St Cassien). Pour se lancer, les bénévoles ont fait appel aux fonds d'économie circulaire proposés par le Pays Voironnais, une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 500 euros en fonction des projets. « Les critères d'attribution correspondaient aux actions que l'on souhaitait mener en terme de projets citoyens, de lien social mais aussi de réemploi local en aidant à mutualiser des équipements. Le fait de prêter ou d'emprunter un outil ou un objet permet d'optimiser son usage tout en évitant un achat qui resterait sans doute la plupart du temps sur une étagère ou au fond d'un placard... » explique Nicolas Hanus, Président de l'association.

Le principe d'un SEL consiste en l'échange de services ou de produits au sein d'un groupe. Cela permet aux membres de partager leurs savoir-faire ou encore leurs compétences.

Les membres peuvent échanger des services et produits aussi divers que variés (couture, bricolage, talents artistiques...). Ils peuvent par exemple donner des cours de musique à des personnes qui n'ont peut être pas les moyens de rémunérer un professeur particulier. L'idée est que ces échanges se fassent sans participation financière.

« Notre souhait est de développer une économie plus humaine basée sur la confiance tout en favorisant le lien social, l'entraide et la solidarité. » ajoute le président.

> Et si vous participiez ?

Vous habitez l'une des communes du Cœur Vert ? Pour rejoindre les membres et ainsi participer à une société plus écoresponsable c'est très simple : rendez-vous sur le site « ecodupartage.fr », l'adhésion est gratuite.

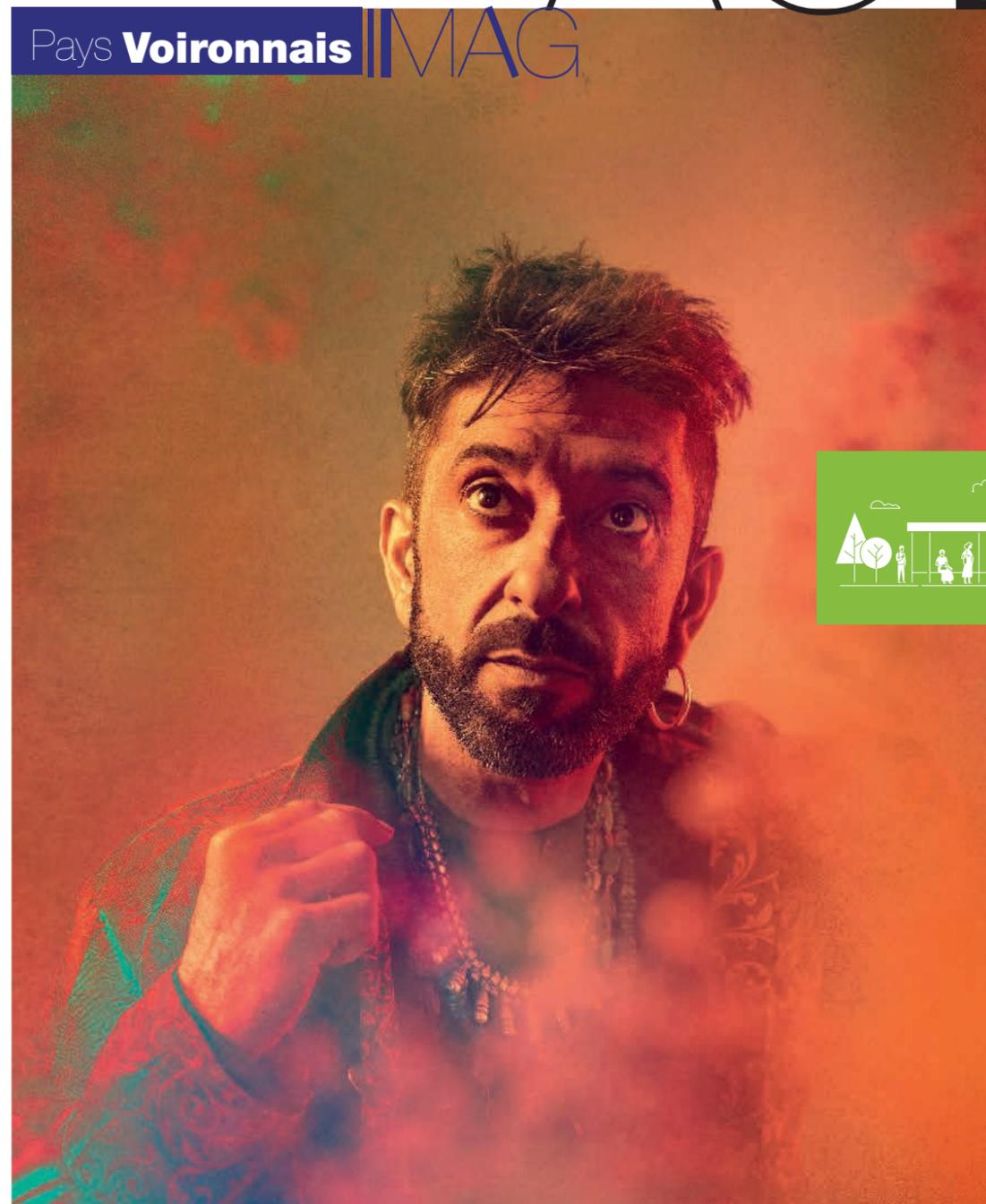
Dès validation de votre inscription, vous pourrez consulter, proposer ou encore répondre à des offres ou demandes de prêts d'objets, de services (arroser mon jardin, garder un animal...), de dons pour éviter le gaspillage (des objets qui ne servent plus, des fruits et légumes du jardin qui risquent de finir à la poubelle...). « Un système de notification permet d'alerter l'ensemble des membres, il ne faut donc pas hésiter à demander même si aucune offre n'est encore proposée ! ».

Si le SEL est une belle initiative locale qui cherche à construire une société et une économie plus humaines et écologiques, l'association L'Eco du Partage peut également servir de cadre à d'autres initiatives citoyennes qui sont en accord avec ses valeurs. Alors si vous avez un projet ou si une association du territoire souhaite mettre en œuvre un système local d'échange sur d'autres communes, c'est possible !

Renseignements : contact@ecodupartage.fr

+ d'infos

En savoir plus sur l'aide financière **Fonds économie circulaire** rendez-vous page 23.



p 9

Le réseau de transport du Pays Voironnais a 20 ans !

VIDALA ET ARASH SARKECHIK
LE 13/02 AU GRAND ANGLE

p 11

Sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement

Engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie, le Pays Voironnais s'associe depuis longtemps aux initiatives favorisant la sensibilisation des plus jeunes à ces sujets. Chaque année, la Communauté d'Agglomération soutient des Projets Educatifs pour le Développement Durable.



En parallèle des actions menées dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, le Pays Voironnais soutient des projets portés par les établissements scolaires de son territoire qui contribuent à favoriser une meilleure connaissance de notre environnement par les élèves.

Ainsi chaque année depuis plus de 30 ans, le Pays Voironnais lance un appel à projets à destination des enseignants et de leurs élèves.

Ces projets peuvent concerner un ou plusieurs aspects de la transition écologique : cycle de l'eau, réduction et valorisation des déchets, préservation des espaces naturels et de la biodiversité, agriculture et alimentation locale, santé et environnement, économie d'énergie, énergies renouvelables, mobilité, adaptation au changement climatique...

Les projets soumis au jury constitué de représentants de l'inspection académique, d'élus et de techniciens du Pays

Voironnais doivent intégrer dans leur élaboration et leur mise en œuvre des questions liées à

Chiffres clés

- > 25 000 € par an de crédit alloué aux différents projets
- > + de 80 classes et près de 2 000 élèves concernés par ces projets.

l'environnement local et en lien avec les objectifs pédagogiques. Une fois sélectionnés, les projets bénéficient d'une aide financière et technique. Ainsi plus de 1 200 projets ont déjà bénéficié de ce soutien.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le Jury avait retenu 35 projets, dont quatre ont particulièrement attiré son attention :

- **École primaire Gérard Philippe** à Moirans pour la « Création d'une aire terrestre éducative ».
- **École primaire de la Grande Sure** à Coublevie, pour le projet « À la découverte de l'eau : ses états, son écosystème et son utilité pour l'homme ».
- **École primaire de la cascade** à Chirens avec le projet « Oiseaux d'ici et oiseaux d'ailleurs ».
- **École primaire Val'Joie** à St Geoire en Valdaine, pour « Chut ! La forêt te parle ! ».

Le réseau a 20 ans!



Inauguré fin 2004, le réseau de transport du Pays Voironnais vient de souffler ses 20 bougies ! L'occasion de revenir sur ce changement majeur pour les habitants du territoire et première étape des services mis en place pour faciliter leur mobilité.

À commencement le territoire du Pays Voironnais était uniquement doté de lignes de transport à vocation scolaire, réseau qui a été ensuite été amélioré et rendu accessible à tous en septembre 2004.

Il faudra alors attendre décembre 2004 pour que soient mises en place trois lignes urbaines desservant Voiron et Coublevie, ainsi qu'un réseau de transport à la demande pour compléter l'offre sur les communes pas ou peu desservies par le transport public. À l'époque la mise en place du réseau de transports en commun sur le territoire s'inscrit dans la démarche plus large du Plan de Déplacements Urbains s'attachant à fixer les priorités à 20 ans en terme de transports en commun, d'infrastructures routières, de stationnement, de ferroviaire, de création de parkings relais, d'utilisation des modes doux.

L'année 2004 marque alors un véritable tournant dans la pratique des déplacements pour les habitants du Pays Voironnais et dans l'amélioration du cadre de vie (*lutte contre la pollution, contre l'encombrement routier et la saturation des stationnements...*). Par la suite, le réseau n'a eu de cesse de s'améliorer et de se développer pour répondre au mieux aux besoins des habitants avec en 2007 le cadencement du réseau pour s'adapter aux horaires des lignes TER desservant Voiron, en 2012 des passages toutes les 15 minutes en heures de pointe sur les lignes urbaines.

Mais aussi en 2011 la création d'un service de Transport A la Demande pour les personnes à mobilité réduite, en 2017

+ D'INFOS

→ Toutes vos infos mobilité sur www.paysvoironnais.com et en page 22 de ce mensuel.



EN CHIFFRES...

- > 21 lignes urbaines et interurbaines
- > 72 lignes scolaires
- > 1 934 000 trajets effectués en 2023
- > 9 900 000 € de coût de fonctionnement en 2024
- > 10 % de fréquentation en plus depuis 2014
- > 2025 transfert de la compétence transport au SMMAG

la création de la ligne 4 reliant Voiron à St Jean de Moirans, en 2021 la desserte du nouvel hôpital de Voiron... D'autres évolutions auront notamment permis la mise en place d'une tarification selon les revenus afin de favoriser l'accès aux transports en commun des personnes les plus en difficulté. Au fil des ans pour répondre aux demandes des usagers de simplifier leurs déplacements, le réseau n'a cessé de s'adapter et de se transformer et c'est encore le cas aujourd'hui.

Pour poursuivre ces améliorations permanentes et répondre au développement de l'ensemble des modes de déplacements, depuis le 1^{er} janvier 2025, le Pays Voironnais a transféré au SMMAG (*Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise*) l'ensemble de ses compétences mobilités dont le réseau de transport. Une nouvelle étape dans la vie du réseau au bénéfice des usagers.

RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée
Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - malp.fr

SPECTACLE

> 8/02 à 14h30 et 17h30

« **Mythèmes** » Cie Renversements
Mêlant danse, musique et robotique, cette forme hybride viendra habiter le musée et faire coexister sculptures-robots et objets archéologiques.
Réservation : billetterie-grandangle.mapado.com

UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES!
1 billet d'entrée
au MALP vous permet
de vous rendre
au Musée Mainssieux



> **TOUTES LES INFOS CULTURE**
culture.paysvoironnais.com
RÉSERVATIONS billetterie-culture.paysvoironnais.com

MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

> 25/01 à 15h

VISITE GUIDÉE
Exposition temporaire « Les Orients de Mainssieux. Le goût de l'ailleurs »

> 25/01 à 16h30

CONTES AU MUSÉE
Laissez-vous transporter dans le monde magique de l'Orient au milieu des œuvres de la musée.



Ateliers de Lulu (sur réservation)

> 22/01 à 14h30
Sculptures islamiques à l'argile

> 01/02 à 14h30
Miniatures persanes à l'acrylique

Agenda & Culture

en Pays Voironnais

BIBLIOTHÈQUES en PAYS VOIRONNAIS

www.biblio-paysvoironnais.fr/accueil

DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES



Préparez vous pour les Nuits de la lecture, qui se dérouleront du jeudi 23 au samedi 25 janvier 2025 dans le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais!

L'occasion de partager le plaisir de lire mais aussi d'écouter, regarder, jouer, danser, découvrir et créer. Cette année, le thème « Les patrimoines », initié par le Ministère de la Culture, vous fera découvrir ou re-découvrir des grands classiques mais aussi des histoires qui se sont passées près de chez vous.

Au programme : ateliers, jeux, spectacles, musique, lectures pour petits et grands, projections et expositions!

SPÉCIAL NUITS DE LA LECTURE

MÉDIATHÈQUE DE MOIRANS

> 23/01 à 18h
« **QUAND J'ÉTAIS PETIT** »
Projection de l'épisode de la web-série tourné sur la commune.

> 24/01 à 21h
BAL-FOLK proposé par La Bougeotte, groupe de bal néo-trad.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SURE EN CHARTREUSE

> 24/01 à 18h
SPECTACLE « Gé des histoires dans mes tiroirs ». Venez écouter les petites histoires de Géraldine Maurin. Tendres, drôles, gourmandes et espiègles, les histoires s'échappent dès qu'elles le peuvent de leurs tiroirs.

MÉDIATHÈQUE DE VOIRON

> 25/01 à 10h
ATELIER tampons-patates autour du Roman de Renard.

ANIMATIONS GRATUITES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

MÉDIATHÈQUE DE TULLINS

> 24/01 à 14h
À LA DÉCOUVERTE DES JEUX DU MOYEN-ÂGE
en partenariat avec le MALP.

MAIRIE DE ST ETIENNE DE CROSSEY

> 25/01 à 17h
« **QUAND J'ÉTAIS PETIT** »
Projection de l'épisode de la web-série tourné sur la commune.

BIBLIOTHÈQUE DE CHIRENS

> 25/01 à 17h
CINÉ-RENCONTRE
« Zorra et le clan des renards »

BIBLIOTHÈQUE DE VOREPPE

> 25/01 à 20h
NUIT DU JEU

Programme complet sur le site www.biblio-paysvoironnais.fr



13/02

Le Grand Angle

à 20h

Double plateau

Un double plateau dont les mélodies emportent aux quatre coins du monde.

Le nouveau spectacle de Vidala, « Una historia Americana », est un train que l'on prend et qui serpente, comme les routes andines, à travers des paysages culturels sud-américains. Vidala a choisi d'arranger de manière résolument moderne cette musique métissée: le bottleneck côtoie le bombo traditionnel argentin, les tambours bata de Cuba s'invitent dans les chansons argentines ou chiliennes, sans oublier les arrangements vocaux.

Vidala et Arash Sarkechik

Changement de décor avec Arash Sarkechik, musicien aguerri et poly-instrumentiste d'origine iranienne, qui nous embarque dans son nouveau projet musical, Bazaar, un carnet de voyages composé de titres solaires et dansants.

PRATIQUE

Programmation, tarifs, et billetterie en ligne : www.le-grand-angle.fr

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **28 janvier**, et sera diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :
> les 17 et 29 janvier et le 7 février

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée ?

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

Il existe des solutions pour vous !

Renseignements auprès de Prescri' Bouge
06 46 00 65 29

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?



Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (ordinateur, imprimante) : lundi, mardi après-midi, jeudi matin.

En cas de besoin, une chargée d'animation sera à votre disposition pour vous accompagner. Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie la journée.

Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche.

Si vous avez - de 26 ans vous devrez vous inscrire à la Mission Locale.

ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement. En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le 23 janvier de 10h à 12h à Centr'Alp.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le 30 janvier (en visioconférence ou en présentiel) de 14h30 à 17h au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com / Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise » Renseignements au 04 76 27 94 30



CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (Mission Locale du Pays Voironnais) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :**

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...);
- > allocation jusqu'à 552€/mois (selon situation, ressources et si respect des engagements).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ tous les lundis à 13h30. Entrée libre.

LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

- > **Accueil principal**
40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron cedex
Tél. 04 76 93 17 71
info@paysvoironnais.com
- > **Collecte des déchets**
n° vert : 0 800 508 892
- > **Eau et assainissement**
04 76 67 60 10
Urgences : 04 76 67 60 20
- > **Agence Mobilité**
04 76 05 03 47
- > **Aide aux personnes âgées et handicapées**
04 76 32 74 30

Pays Voironnais MAG



EAU

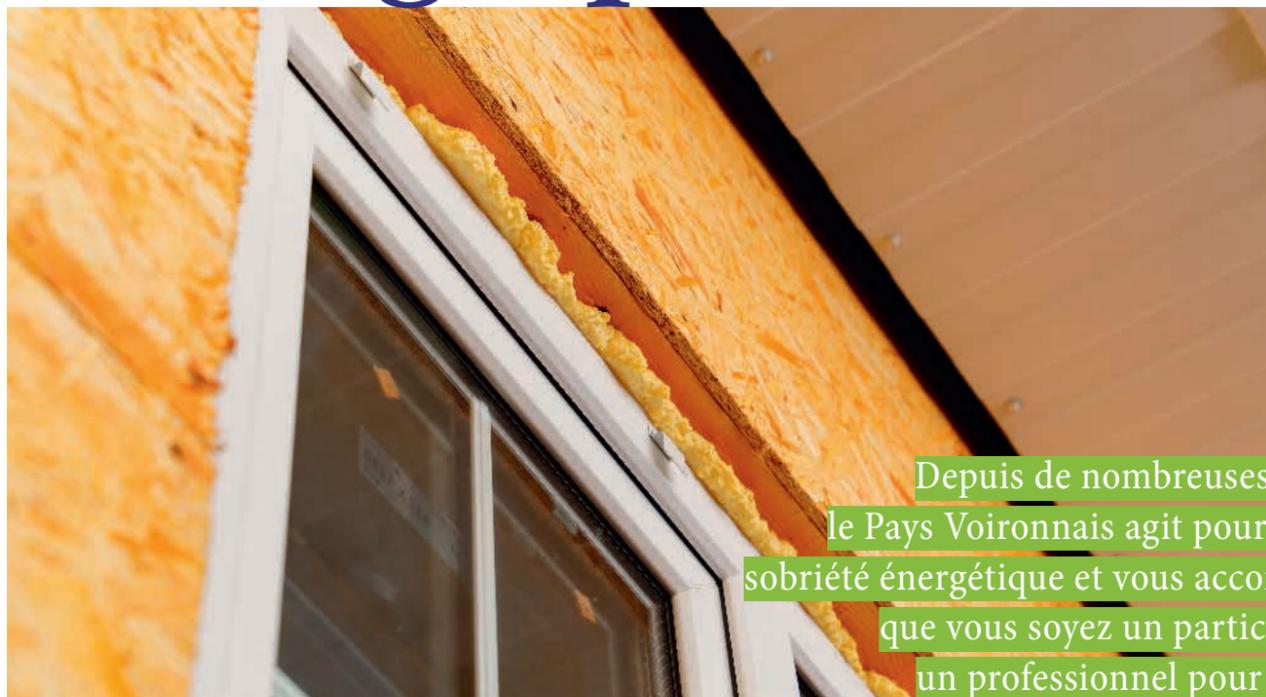
L'eau notre bien à tous!

Agir pour réduire nos consommations d'énergie !

p14

Illustrations indicatives non contractuelles. Atelier Gröll, Cabinet architecte ARA Architectes

Agir pour réduire



Depuis de nombreuses années le Pays Voironnais agit pour plus de sobriété énergétique et vous accompagne que vous soyez un particulier ou un professionnel pour réaliser des travaux de rénovation visant à limiter vos consommations.

Isoler son logement pour réduire ses factures énergétiques

> DES AIDES ADAPTÉES À VOTRE LOGEMENT

> CHANGER DE CHAUDIÈRE

Avec des émissions de carbone 10 fois supérieures à celle du bois (données ADEME), le fioul et le gaz ont un fort impact sur le climat. Le Pays Voironnais propose une aide à la conversion des chaudières individuelles fioul et gaz propane par des chaudières bois. Cette prime à la conversion vous permettra aussi de réduire votre facture énergétique grâce à un combustible bois meilleur marché.

Le Pays Voironnais propose une aide plafonnée à 3000€ soit 20% du montant TTC des travaux et ce quels que soient vos revenus.

> ISOLER SON LOGEMENT

Une maison mal isolée et c'est plus de la moitié de la chaleur émise qui s'envole par les murs et la toiture ! Pour vous encourager à investir dans des travaux de rénovation performants et à utiliser des matériaux d'origine naturelle, le Pays Voironnais peut vous accorder une aide s'élevant à 15% du montant des travaux. Pour bénéficier de ces aides les travaux devront être réalisés par une entreprise labellisée « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

→ Aide à l'isolation partielle

C'est l'aide qu'il vous faut si vous ne souhaitez effectuer qu'un seul poste de travaux (parmi isolation des murs, ou du toit ou des planchers bas avec plus de 50% de surface traitée sur la surface globale). Montant de l'aide: 15% du montant des travaux (dans la limite de 15000€ de travaux).

28%
50%
6 à 7

de la consommation d'énergie finale en France concerne le logement en 2022
des émissions de particules fines proviennent du chauffage au bois
millions de passoires thermiques en France

nos consommations d'énergie !

→ Aide à l'isolation globale

Vous souhaitez aller plus loin dans votre rénovation en réalisant trois postes de travaux d'isolation optez pour cette aide complète. Cette aide financière est conditionnée par l'accompagnement préalable de l'AGEDEN qui effectuera une visite à domicile pour vous aider à déterminer les travaux prioritaires.

Pour cette aide uniquement, l'isolation des parois vitrées peut-être prise en compte (avec plus de la moitié du nombre de parois vitrées du logement traitées). Montant de l'aide: 15% du montant des travaux (dans la limite de 30000€ de travaux).

À SAVOIR

Ces aides sont conditionnées à l'emploi exclusif d'isolants « bio-sourcés » c'est-à-dire des matériaux issus de la biomasse animale, végétale ou d'éco-matériaux qui garantissent un impact moindre sur la santé humaine et l'environnement (ex : ouate de cellulose, laine de bois, panneaux de liège...)

> CHAUFFAGE BOIS

Depuis le 1^{er} octobre et sur décision préfectorale, l'utilisation des cheminées à foyers ouverts est interdite sur le territoire du Pays Voironnais.

Pour vous accompagner et, si vous souhaitez remplacer votre cheminée à foyer ouvert, le Pays Voironnais a ajouté 500€ à la Prime Air Bois. Soit une aide de 1100€, majorée à 1500€ sous conditions de ressources. Cette nouvelle aide reste cumulable avec les aides nationales.

IMPORTANT

Pour les foyers modestes bénéficiant de l'aide bonifiée de 1500€, l'aide peut être versée directement à l'installateur et déduite de votre facture d'acompte.

À NOTER

Ces nouveaux montants de la Prime Air Bois sont élargis depuis le 1^{er} janvier 2025 à tous les appareils de chauffages au bois dits « peu performants » (poêle ou cheminée), car ils feront l'objet d'une interdiction d'utilisation à compter du 1^{er} janvier 2026.

→ Les bons gestes du chauffage au bois



> Opter pour un appareil de qualité

Un appareil ancien affiche un rendement médiocre et entraîne une combustion incomplète du bois.

> Utiliser du bois sec

Privilégier du bois bien stocké et de qualité car le bois humide dégrade le rendement de votre appareil et augmente les émissions polluantes.

> Entretenez régulièrement votre matériel
Un appareil mal entretenu entraîne une surconsommation de bois.

Vous devez faire ramoner le conduit de votre installation 2 fois par an, dont 1 fois en saison de chauffe.

> Allumer votre chauffage par le haut

En 4 étapes: empiler les bûches, celles du plus petit diamètre en haut, ajouter dessus du bois d'allumage ou allume-feu sans produit pétrolier, ouvrir les clapets d'arrivés d'air et enfin allumer !

> Entretien la flamme

Un appareil au bois doit fonctionner à plein régime. Au ralenti, il consomme et pollue davantage.

Ces aides sont cumulables avec d'autres primes : MaPrimeRénov', les certificats d'économie d'énergie ou encore les aides de l'ANAH attribuées selon vos ressources financières.

EN SAVOIR +

→ Pour connaître les aides dont vous pourriez bénéficier, avant tout travaux ou achat contactez notre partenaire

AGEDEN - 04 76 23 53 50
Retrouvez toutes ces aides sur www.paysvoironnais.com





La ouate de cellulose
un isolant « bio-sourcé »

> DES AIDES POUR LES PROS

Communes, associations, copropriétés, bailleurs, mais aussi agriculteurs, entreprises de services, industriels... Le Contrat Chaleur Renouvelable peut vous aider dans votre transition vers les énergies renouvelables.

Porté par le territoire Voironnais-Chartreuse, le Contrat Chaleur Renouvelable vise à favoriser l'émergence de projets de production de chaleur renouvelable portés par des structures privées ou publiques (*hors particuliers*) sur l'ensemble du périmètre des deux intercommunalités.

Ainsi, le Pays Voironnais et la Communauté de Communes du Cœur de Chartreuse souhaitent développer au moins 7,3 GWh de chaleur renouvelable sur la période. Pour cela les porteurs de projet sont accompagnés par l'AGEDEN (*Association pour une Gestion Durable de l'Energie*).

Vous souhaitez passer des énergies fossiles comme le fioul ou le gaz ou l'électricité aux énergies renouvelables que ce soit pour chauffer vos équipements ou produire de l'eau chaude sanitaire, le Contrat Chaleur Renouvelable vous accompagne avec:

- > Un accompagnement gratuit et des conseils pour vous guider dans votre projet et découvrir les aides mobilisables.
- > Deux subventions cumulables pour financer des études et une aide à l'investissement.

+ D'INFOS

AGEDEN
achevillon@ageden38.org
04 76 23 53 57

Qu'est ce qu'une passoire thermique ou énergétique ?

C'est un logement dit énergivore dont le diagnostic de performance énergétique (DPE) est évaluée à F ou G. Pour rappel le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement (étiquettes A à G).

Ces habitations ont une consommation de chauffage ou de climatisation excessive qui est principalement due à une mauvaise isolation. Cette consommation donne lieu à des dépenses supplémentaires et à une facture énergétique particulièrement élevée.



GEL DU LOYER DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES

→ Depuis 2023, les propriétaires de passoires thermiques sont obligés de réaliser des travaux de rénovation énergétique s'ils souhaitent augmenter le loyer de leur logement en location.

GEL DU LOYER DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES

Interdiction de mettre en location les logements mal isolés: les étiquettes G à compter de 2025, les F en 2028 et les E en 2034.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il est interdit de louer les passoires thermiques les moins bien isolées (*classées étiquette G*), et dès 2028 pour le reste des passoires (*classées F*). Et à partir de 2034, ce sont les logements classés E qui seront interdits à la location. Ces logements seront ainsi progressivement considérés comme indécents au regard de la loi.

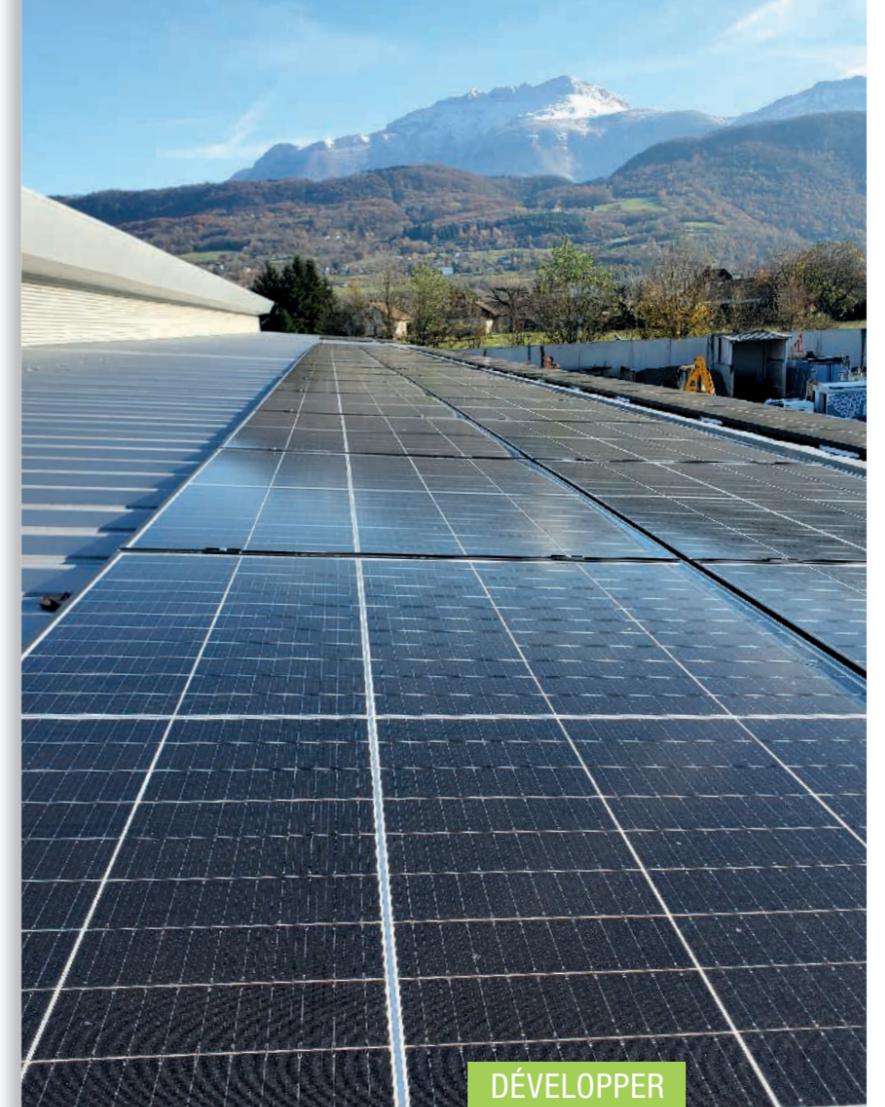
Le locataire pourra alors exiger de son propriétaire qu'il effectue des travaux et plusieurs mécanismes d'information, d'incitation et de contrôle viendront renforcer ce droit pour le locataire.

> LE PAYS VOIRONNAIS AGIT, SES COMMUNES AUSSI

Bureaux, gymnases, piscine, musées, salle de spectacles, mais aussi fonctionnement du réseau d'eau et d'assainissement, éclairage des voiries, les consommations énergétiques du Pays Voironnais sont très majoritairement fournies par l'électricité et représentent des dépenses conséquentes pour le budget intercommunal.

Le Pays Voironnais comme de nombreuses collectivités met en place des mesures et réalise des travaux pour réduire les consommations d'énergie dans ses bâtiments les plus énergivores. En période de fêtes de fin d'année, ou au coeur de l'été lorsque de nombreux agents sont en congés, certains bâtiments sont fermés et les salariés regroupés pour optimiser les dépenses de chauffage ou de climatisation.

De leur côté de nombreuses communes agissent également sur l'éclairage public et sur la baisse de la température dans les équipements publics.



DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le Pays Voironnais se mobilise pour développer la mise en place de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments.

Ainsi en 2025, la nouvelle légumerie située à Vourey sera équipée. Différentes études de faisabilité sont actuellement en cours pour les bâtiments intercommunaux (le siège du Pays Voironnais) et pour accompagner les communes souhaitant mettre en place des panneaux sur leurs bâtiments.

Une enveloppe de 500 000 € sera dédiée à ce type de travaux et 50 000 € pour la réalisation d'études préalables.



Depuis de nombreuses années, le Pays Voironnais est engagé dans une dynamique de transition énergétique avec comme ambition d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050. C'est pour parvenir à cet objectif que le Pays Voironnais s'est doté d'un Plan Climat Air Energie Territorial, qui constitue sa feuille de route notamment sur le volet énergétique. « Véritable cœur de chauffe » de la transition écologique du territoire, le Pays Voironnais agit en direction des professionnels, des particuliers et des communes pour réduire les consommations d'énergie et développer la production d'énergie renouvelable en apportant accompagnement technique et financier. En effet, l'urgence environnementale nous commande de faire et d'accélérer la concrétisation des objectifs que nous nous sommes collectivement fixés en réduisant nos consommations d'énergie et en étant moins dépendant des énergies carbonées.

ILS L'ONT DIT...

■ Nadine Reux,
Vice-présidente en charge
de la transition écologique.





L'eau notre bien à tous !

Si sous nos latitudes l'accès à l'eau potable semble une évidence, on estime que les maladies transmises par une eau insalubre seraient la première cause de mortalité dans le monde.

Faciliter l'accès à l'eau potable est donc un enjeu mondial majeur pour lequel de nombreux acteurs se mobilisent dont les collectivités.

La Loi Oudin-Santini de 2005 permet aux collectivités telles que le Pays Voironnais, ainsi qu'aux Agences de l'Eau, de consacrer jusqu'à 1% des recettes de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale liées à l'eau. Le Pays Voironnais se mobilise donc dans le cadre de cette loi pour contribuer à l'accès à l'eau potable dans le monde. Le cadre de son intervention dans les actions de coopération et de solidarité internationale est défini par délibération de juillet 2010. Ainsi le Pays Voironnais mène depuis une véritable politique de coopération décentralisée.

Depuis 2010, les crédits consacrés à des actions de solidarité internationale sont stables et représentent chaque année 50 000 euros pris pour moitié sur les budgets eau et assainissement. Ce montant correspond à environ 0,4% des recettes d'eau et d'assainissement et près de 0,50€ par habitant. Pour les associations intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, le soutien financier d'une collectivité comme le Pays Voironnais permet de déclencher une participation conséquente de l'Agence de l'eau, pouvant se monter à 70% du coût du projet. À titre d'exemple sur un projet d'un montant total de 300 000€HT, si le Pays Voironnais intervient à hauteur de 20 000€, l'agence de l'eau pourra intervenir à hauteur de 210 000€.

Ainsi ces dernières années le Pays Voironnais a participé à différents projets, comme depuis 2023 au Myanmar avec Solidarité international, ou en 2019-2020 avec la création d'un réseau d'adduction d'eau potable et l'aménagement de latrines dans deux villages du Togo avec l'association Hydraulique sans frontières. En 2012-2018, la Communauté d'agglomération a participé avec Solidarités International à la mise en place d'un programme d'accès à l'eau potable en République Démocratique du Congo.

Visite d'une délégation

Dans le cadre des collaborations menées entre collectivités, le Pays Voironnais a accueilli le département l'Isère avec une délégation du conseil départemental de Kedougou, province à l'Est du Sénégal.

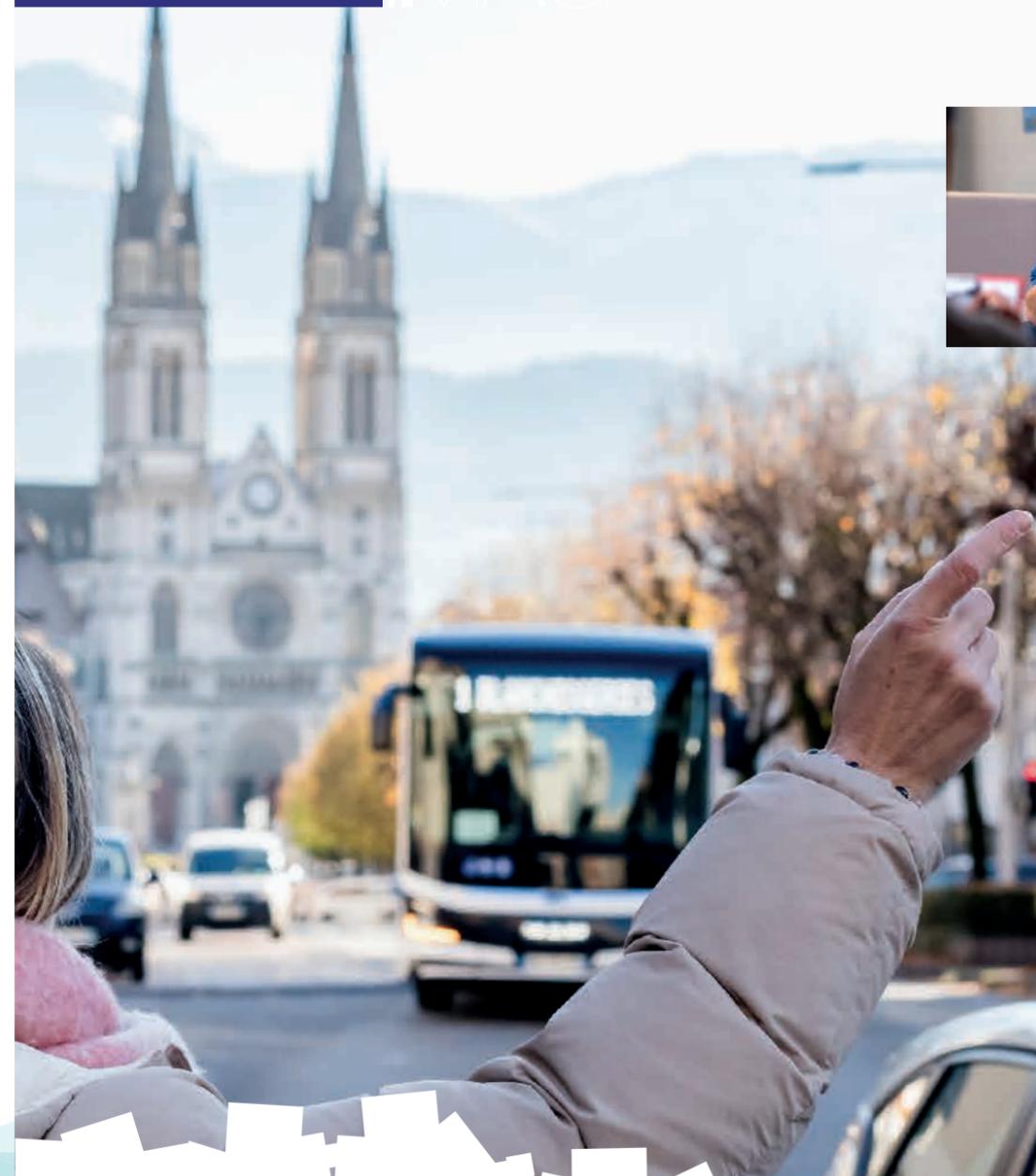
L'occasion pour les visiteurs d'en savoir plus sur la gestion des eaux pluviales urbaines et de gestion de l'eau potable, deux problématiques centrales sur leur territoire et de visiter certains de nos équipements.



à votre SERVICE

n°3333 Janv. 2025

Pays Voironnais MAGAZINE



Les mobilités en Pays Voironnais :
c'est le SMMAG!



À l'écoute
des adolescents

p21



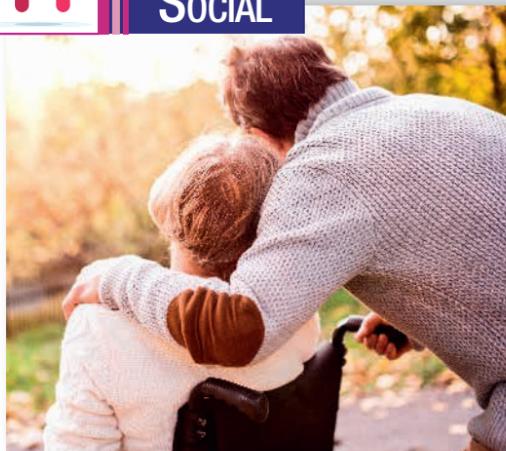
Un projet en économie
circulaire ? Demandez
une aide !

p23

p22



SOCIAL



Aider les proches aidants

Vous accompagnez un de vos proches, âgé de plus de 60 ans dans les actes de sa vie quotidienne, le Pays Voironnais vous propose un dispositif de soutien.

La Communauté d'agglomération a mis en place un lieu pour soutenir les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche.

anticiper les situations de rupture/ d'épuisement (*orientation et accompagnement vers les offres locales*), suivi de votre situation si vous le souhaitez.

Lors de ces entretiens, l'accueil de votre proche peut être assuré par notre animatrice.

- Des soirées d'information et de sensibilisation pour mieux connaître et comprendre les pathologies (*maladie d'Alzheimer, Parkinson...*)
- Des ateliers de bonnes pratiques et des temps de formation (*atelier: Prendre soin de son proche dans sa perte d'autonomie physique tout en préservant son dos*).

CONTACT

Innovadom
Bâtiment Innolab Formation - Campus La Brunerie
180, boulevard de Charavines - Voiron
07 64 81 02 17 - innovadom@paysvoironnais.com

Intégré au sein d'INNOVADOM, le lieu ressource du maintien à domicile, cet espace d'accueil baptisé « En Tandem » apporte soutien, information et échanges aux proches aidants

Vous y trouverez :

- Un accueil libre d'accès les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente (*ateliers jeux de société, atelier bien-être, massage des mains et du cuir chevelu sont proposés sur inscription*)
- Des entretiens personnalisés sur RDV avec la coordinatrice pour échanger sur vos besoins, trouver avec vous les solutions les plus adaptées pour

Les +

Vous êtes aidant et salarié en activité, contactez le lieu ressources pour un RDV adapté à vos contraintes horaires.

Si vous rencontrez des difficultés de mobilité, nous pouvons vous rencontrer au plus près de votre domicile.



EMPLOI

18 et 19 février Forum « Déclic Passion Métiers »

Découvrir la réalité des métiers et préciser son orientation tels sont les objectifs du Forum « Déclic Passion Métiers » à destination des collégiens et des lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles du Pays Voironnais.

Organisé à Voiron les 18 et 19 février par la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, en partenariat avec le Rotary Club et le CIO de Voiron ce forum grand public s'adresse aussi à des adultes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi ainsi qu'aux parents qui souhaitent accompagner leurs enfants dans cette phase d'orientation. Sur place vous pourrez découvrir les organismes de formation locaux et

des entreprises dans des secteurs variés comme : santé et social, commerce, industrie, bâtiment et travaux publics, agriculture, défense et sécurité, numérique, restauration, transport, réparation auto...

- Rendez-vous le mardi 18 février de 13 h 30 à 17 h et le mercredi 19 février de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h à la salle des fêtes de Voiron.



SOCIAL



À l'écoute des adolescents

Parce que l'adolescence n'est pas toujours une période facile à vivre pour les jeunes le point d'écoute psychologique « Parol'Ecoute Jeunes » mis en place par le Pays Voironnais accueille les 13-21 ans confrontés à des difficultés personnelles ou relationnelles.

Sur place des psychologues reçoivent en rendez-vous individuels ou par petits groupes les adolescents pour qu'ils puissent exprimer leur mal-être et les orienter éventuellement vers d'autres professionnels. Et comme l'adolescence peut aussi mettre à mal la cellule familiale, « Parol'Ecoute Jeunes » reçoit aussi les parents préoccupés par le comportement de leur enfant et ayant besoin de soutien. En 2023, les psychologues ont réalisé 805 entretiens cliniques qui ont concerné 96 adolescents.



À SAVOIR

Centre social
Charles Béraudier
6 avenue Jules Ravat à Voiron
04 76 65 20 74
Ouvert du lundi au vendredi
Entretiens gratuits,
confidentiels
sur rendez-vous.

Le Centre de Santé Sexuelle

Ce lieu d'accueil, d'écoute et de soins intervient majoritairement auprès des jeunes sur des sujets tels que la contraception, l'éducation à la sexualité, le conseil conjugal ou l'accompagnement autour de l'IVG.

Sur place, médecins et conseillères conjugales et familiales reçoivent le public en toute confidentialité sur rendez-vous ou pendant des permanences d'accueil sur des questions liées au corps, à la sexualité, à la transidentité, aux violences conjugales et à la relation à l'autre.

Les conseillers conjugaux, professionnels de l'écoute, accueillent tout nouveau visiteur du centre et proposent des entretiens individuels, de couple ou en famille aux personnes qui s'interrogent sur leur vie ou rencontrent des difficultés.

Les médecins reçoivent sur rendez-vous pour des consultations gynécologiques, pour délivrer une contraception, suivre une grossesse, demander une IVG ou dépister des infections sexuellement transmissibles (VIH, hépatites...).

L'équipe intervient également lors d'animations de prévention collectives notamment auprès des élèves dans de nombreux établissements scolaires du territoire.



6 avenue des Frères Tardy à Voiron
Tel. 04 76 05 72 56 / css@paysvoironnais.com
Accueil sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 14h à 17h, mardi jusqu'à 19h
Consultations médicales sans rendez-vous le vendredi après-midi. Sur rendez-vous : lundi matin, mardi, mercredi et jeudi après-midi.





Les mobilités en Pays Voironnais : c'est le SMMAG!

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Pays Voironnais a transféré au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise¹ la totalité de ses compétences en matière de mobilité. Le point sur ce tournant majeur de la politique de mobilité du territoire

Si le transfert total de la compétence vient seulement de se concrétiser, il s'agit en réalité de la dernière étape d'un processus débuté dès 2020 avec notamment l'adhésion du Pays Voironnais au SMMAG et le transfert des « mobilités partagées » comme l'auto-stop organisé ou l'autopartage.

Puis en 2023 du transfert de l'organisation des services vélos avec entre autres la mise en œuvre d'un service de location. Autant d'étapes qui ont permis d'améliorer les services proposés aux habitants en s'émancipant du périmètre administratif du territoire. Arrivé à un tournant majeur de sa politique de mobilité le Pays Voironnais souhaite mettre en place une politique de mobilité ambitieuse répondant aux enjeux de la transition énergétique.

Agir à une échelle plus vaste, s'émancipant des limites territoriales pour répondre aux besoins de mobilité des habitants est aujourd'hui une nécessité. C'est pour cette raison que le Pays Voironnais comme en 2020 Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes du Grésivaudan a fait le choix de transmettre sa compétence mobilité au SMMAG. Cette compétence comprend l'organisation des réseaux de transport en commun, le développement d'un système d'information

Zoom sur la compétence mobilité

→ Si encore il y a quelques années on parlait de compétence transport, on parle désormais de mobilité au sens large.

Car si le réseau de transport en commun reste central et indispensable, il est devenu pour les habitants une solution parmi d'autres pour se déplacer. Covoiturage organisé, autopartage, train, voiture individuelle, transports en commun mais aussi vélo à assistance électrique, vélo musculaire... Les solutions sont désormais multiples et doivent s'adapter au mieux aux besoins des habitants en apportant notamment des solutions pour les zones peu ou pas desservies par les réseaux de transport en commun.



multimodal, la mise en place d'une tarification coordonnée pour délivrer des titres de transport unifiés, la mise en place de solutions de mobilité partagées, de mobilité active et de permettre l'intermodalité.



POUR LOUER UN VÉLO CLASSIQUE OU À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, POUR UNE LONGUE OU COURTE DURÉE, AYEZ LE REFLEXE MVÉLO+

L'agence de location MVélo+ vous attend à proximité immédiate de la gare et de l'agence mobilité du Pays Voironnais. Le service est ouvert le mercredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 14h.

Pour accéder à ce service, rien de plus facile!

> Rendez-vous sur www.veloplus-m.fr, vous pourrez réserver votre vélo pour la durée de votre choix et préparer votre dossier pour gagner du temps à l'agence MVélo+.

> Sinon rendez-vous directement en agence avec votre pièce d'identité, un RIB et votre justificatif en cours de validité si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit.

LES + Si vous êtes salarié votre abonnement vélo peut être pris en charge jusqu'à 75 % par votre employeur.



+ D'INFOS

Votre interlocuteur privilégié pour les mobilités c'est toujours l'Agence Mobilité
 ■ 4 avenue des Frères Tardy - Voiron.
 04 76 05 03 47.
 Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
 et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

1- Le SMMAG est constitué par Grenoble Alpes Métropole, la Communauté de communes Le Grésivaudan et de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Il s'étend sur 123 communes et concerne 640 000 habitants.



Un projet en économie circulaire ? Demandez une aide!

Vous êtes une association, un collectif citoyen ou une structure publique souhaitant porter un projet local, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'un immeuble? Proposez votre projet associatif ou citoyen pour booster l'économie circulaire sur le territoire. Vous pourrez être soutenu et financé par le Pays Voironnais jusqu'à 500€ par projet dans le cadre de sa politique zéro déchet.

> L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : C'EST FAIRE PLUS ET MIEUX AVEC MOINS !

L'équivalent de 2,9 planètes serait nécessaire si tout le monde vivait comme les Français. Il est temps d'agir! Nous achetons trop d'objets et nous les gardons de moins en moins longtemps.

Pourtant, il est possible de limiter notre consommation, en utilisant beaucoup moins de ressources de la planète, en réutilisant et recyclant ce qui peut l'être, en ne produisant plus pour jeter rapidement... et passer ainsi à une économie « circulaire ».

> 27 PROJETS FINANCÉS PAR LE PAYS VOIRONNAIS DEPUIS 2022

Installation de site de compostage partagé, achat de vaisselle réutilisable pour les événements locaux, ateliers créatifs, entraide et mutualisation de services et de matériels, festival de l'agriculture, épicerie coopérative, potager collectif ou encore verger participatif...

Plusieurs structures du territoire (associations, MJC, communes...) et groupes d'habitants se sont mobilisés pour présenter et mettre en œuvre des projets locaux très diversifiés et ainsi bénéficier de l'aide financière du Pays Voironnais d'un montant maximum de 500€.

> UNE AIDE, POUR QUELS TYPES DE PROJETS?

Les projets déposés, via un formulaire dédié, doivent entrer dans l'une ou plusieurs des catégories ci-dessous et concerner l'une des 31 communes du Pays Voironnais:

- > Sensibiliser & Encourager (visites, portes ouvertes d'un jardin partagé...)
- > Favoriser la consommation de proximité pour réduire les emballages (mise en lien de producteurs locaux et de groupement d'acheteurs...)
- > Mutualiser des équipements utiles (achat de matériel partagé pour une copropriété, une résidence...)
- > Allonger la durée de vie des objets (troc de vêtements, jouets, atelier de réparation...)
- > Valoriser sur place les biodéchets (ateliers pour cuisiner collectivement les invendus, installation de poulaillers, de composteurs partagés entre voisins...)

> QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les structures publiques (école, centre social, communes, crèches...), les associations à but non lucratif (protection de l'environnement, éducation populaire, culturelle, artistique, sportive...), les collectifs citoyens (à minima 2 habitants) du territoire.



> COMMENT ?

Téléchargez le dossier sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets. Une fois complété, déposez-le dès que possible et impérativement avant le 31 octobre 2025. Un comité d'attribution se réunira chaque trimestre pour recevoir les porteurs de projet et délibérer suivant plusieurs critères: réponse à un enjeu local d'économie circulaire, caractère collectif du projet et bénéfices apportés aux habitants, innovation et moyen de valorisation.



LES NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE 2025-2026 SONT EN LIGNE!

Les calendriers de collecte sont arrivés à échéance en fin d'année. Vos jours de collecte ne changent pas, il suffit de continuer à sortir vos bacs les mêmes jours que d'habitude. Vous pouvez télécharger votre nouveau calendrier sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets / collecte / jours de collecte.

AGISSONS ENSEMBLE

Réduire les déchets

Mieux les gérer

Favoriser le lien social



PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE AIDE
JUSQU'À 500 €

→ LANCEZ-VOUS !

AVEC L'AIDE DU PAYS VOIRONNAIS

+ D'INFOS

zerodechet@paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel

New Deal - Grenoble. Photos/illustrations : Shutterstock.

www.paysvoironnais.com

